



Les leviers pour faciliter le déplacement des cyclistes et des piétons pendant le déconfinement



CONTEXTE

En France, les mesures de confinement ont entraîné une baisse inédite de tous les déplacements et une désertion de la voirie par les véhicules motorisés, laissant la place à de nombreuses opportunités de rééquiligrage de l'espace public.

Lors de la sortie du confinement, il est souhaitable que de nombreux français choisissent le vélo ou la marche comme moyen de déplacement pour leurs trajets quotidiens, car il s'agit de modes capacitaires permettant une distanciation physique entre les usagers. De plus les modes actifs répondent à d'autres enjeux comme l'urgence climatique, la sédentarité, la pollution locale ou encore la congestion en milieu urbain.

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- * Promotion des modes actifs
- * Accessibilité
- * Conception et aménagement de la voirie urbaine
- * Rues et espaces publics pour tous



VOTRE BESOIN

Vous êtes en charge des questions de mobilité ou d'aménagement sur votre territoire et vous souhaitez tester des solutions d'aménagement cyclables ou piétons provisoires pour permettre de se déplacer à vélo ou à pied de manière efficace et en sécurité.

Pour cela, vous cherchez un appui technique et une expertise en mesure de traiter la question des déplacements à vélo ou à pied de façon globale : un développement massif d'infrastructures de circulation et de stationnement pour les cyclistes, une augmentation des espaces pour la circulation et l'attente des piétons, dont les personnes handicapées et à mobilité réduite, dans une logique de prise en compte de l'ensemble des usagers de l'espace public...



LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema propose une offre intégrée d'accompagnement des projets d'aménagements cyclables ou piétons provisoires, en mettant à profit son expertise pour assister les collectivités tout au long du projet :

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Expertise et conseil pour la réalisation d'aménagements cyclables et piétons provisoires : avis sur projets, diagnostic, choix des solutions techniques...

Accompagnement de la dynamique territoriale en présentiel ou webinaire entre les différents partenaires institutionnels et associatifs

Formation

Formations « flash » en visio pour expliciter les solutions techniques du guide « Aménagements cyclables provisoires, tester pour aménager durablement », ou les « 15 propositions pour des aménagements transitoires en faveur des piétons »





LA RÉPONSE DU CEREMA

Evaluation

Accompagner la mise en place de ces aménagements d'un dispositif de suivi : comptages manuels et/ou automatiques, adapter si besoin les aménagements en cours de réalisation aux flux réellement constatés et aux comportements des usagers (respect des 1 m sanitaires, interactions, etc), détecter les points durs et proposer des remédiations et des modifications du réseau, observations des comportements, enquêtes auprès des usagers...

Assistance pour la pérennisation des solutions mise en place

Au vu des résultats de l'évaluation, expertise et conseil pour le passage des aménagements cyclables et piétons provisoires en aménagements pérennes.

Expertise sur la sécurité des aménagements de voirie et des espaces publics

Accompagnement pour les modifications pouvant impacter une ligne de tramway en service :

- Évaluation de la sécurité des aménagements dans le cadre de modifications substantielles,
- Avis sur projet dans le cadre de modifications non substantielles.



NOS RÉFÉRENCES

- Un schéma directeur des mobilités actives pour Montpellier Méditerranée Métropole
- · Formation « Construire votre politique cyclable » pour Amiens Métropole, Montpellier, Bordeaux Métropole, Île-de-France
- Evaluation de chaussées à voie centrale banalisée : le Conseil Départemental du Pas-de-Calais la Métropole de Nantes, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et le Conseil départemental de l'Isère
- Formation à l'accessibilité des espaces publics pour les agents de la ville de Bourg en Bresse



VOS INTERLOCUTEURS NATIONAUX

Thomas Jouannot : thomas.jouannot@cerema.fr Marion Ailloud : marion.ailloud@cerema.fr Cédric Boussuge : Cedric.Boussuge@cerema.fr



VOS INTERLOCUTEURS DANS LES TERRITOIRES

CENTRE-EST:

Flavien Lopez : flavien.lopez@cerema.fr Celine Debés : celine.debes@cerema.fr

EST:

Samuel Lab : samuel.lab@cerema.fr André Isler : andre.isler@cerema.fr

HAUTS-DE-FRANCE:

Bertrand Deboudt : bertrand.deboudt@cerema.fr Mathieu Rabaud : mathieu.rabaud@cerema.fr

ILE-DE-FRANCE:

Dan Magnan-Cesaretti : dan.magnan@cerema.fr

MÉDITERRANÉE:

Jérôme Cassagnes : jerome.cassagnes@cerema.fr

NORMANDIE-CENTRE:

Alexandre Foubert : alexandre.foubert@cerema.fr Sébastien Trejbal : Sebastien.Trejbal@cerema.fr

OUEST:

Joaquim Henry : joaquim.henry@cerema.fr Aurelie Duboudin : aurelie.duboudin@cerema.fr

SUD-OUEST:

Jérôme Matheus : jerome.matheus@cerema.fr Carine Flahaut : carine.flahaut@cerema.fr



www.cerema.fr





Siège social : 25 avenue François Mitterrand 69674 Bron Cedex